

## **“Le travail est une bénédiction de Dieu”**

Le travail est la vocation initiale de l'homme; c'est une bénédiction de Dieu, et ceux qui le considèrent comme un châtiment se trompent lamentablement. Le Seigneur, qui est le meilleur des pères, a placé le premier homme au Paradis, "ut operaretur" — pour qu'il travaille. (Sillon, 482)

15 juin

Le travail est l'inévitable compagnon de la vie de l'homme sur terre. Il

s'accompagne d'effort, de lassitude, de fatigue, manifestations de la douleur et de la lutte, qui font partie de notre vie présente et qui sont les signes de la réalité du péché et de la nécessité de la Rédemption. Mais le travail en soi n'est ni peine, ni malédiction, ni châtement. Ceux qui le prétendent n'ont pas bien lu la Sainte Ecriture.

Il est temps que nous, les chrétiens, nous proclamions bien haut que le travail est un don de Dieu, et qu'il n'est pas sensé de diviser les hommes en diverses catégories selon le travail qu'ils réalisent, en considérant certaines tâches plus nobles que d'autres. Le travail — tout travail — est témoignage de la dignité de l'homme et de son emprise sur la création. C'est une occasion de perfectionner sa personnalité. C'est un lien qui nous unit aux autres êtres, une source de revenus pour assurer la subsistance de sa famille,

un moyen de contribuer à  
l'amélioration de la société et au  
progrès de l'humanité tout entière.

Pour un chrétien, ces perspectives  
s'élargissent et s'amplifient, car le  
travail lui apparaît comme une  
participation à l'œuvre créatrice de  
Dieu, qui, en créant l'homme, le bénit  
en lui disant: *Soyez féconds,  
multipliez-vous, emplissez la terre et  
soumettez-la; dominez les poissons de  
la mer, les oiseaux du ciel, et tous les  
animaux qui rampent sur la terre.*  
(Quand le Christ passe, 47)

.....

pdf | document généré  
automatiquement depuis [https://  
dev.opusdei.org/fr-ch/dailytext/le-  
travail-est-une-benediction-de-dieu/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/dailytext/le-travail-est-une-benediction-de-dieu/) (12  
août 2025)